

Certificat

Mortiers et produits connexes Colle à carrelage - Mortier Colle

572 PROLIFLEX XL (gris et blanc)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société SIKA France SAS
84 rue Edouard Vaillant FR - 93350 LE-BOURGET
Usine FR - 37220 CROUZILLES

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



42 MC 167

Décision de reconduction n° 3258-42 MC 167 du 27 mars 2024

Cette décision se substitue à la décision n° 3116-42 MC 167 du 23 juin 2021

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004-1 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

C2-S1 - E

Autres caractéristiques :

- > Adhérence sur les chapes à base de sulfate de calcium après primaire : **Chape sulfate de calcium après primaire**
- > Collage de carrelage en façade : **Façade**
- > Collage de carrelage sur plancher rayonnant électrique : **PRE Plancher Rayonnant Electrique**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols et en murs intérieurs : **Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols intérieurs : **Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles**

Ce certificat comporte 1 page et 1 pages d'annexes.

Correspondant :
Courriel : mortiers@cstb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38

Par délégation
du Président

Florian RASSE

Annexe du certificat

Décision n° 3258-42 MC 167 du 27 mars 2024

CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE POUR INFORMATION
572 PROLIFLEX XL (gris et blanc)

DOMAINE D'EMPLOI

- Sols intérieurs et extérieurs
- Murs intérieurs
- Chape sulfate de calcium après primaire
- Façade et murs extérieurs
- PRE Plancher Rayonnant Electrique
- Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé
- Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles

GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PATE

- Taux de gâchage : de 24 à 26 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 6 l à 6,5 l d'eau pour un sac de 25 kg).
- Temps de repos : 5 min environ.
- Durée pratique d'utilisation : 2 h
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 20 min environ.

PREPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparations particulières
Béton cellulaire	😊
Chape fluide à base de sulfate de calcium	👉📄
Traces de colle en sol	👉
Anciennes dalles plastiques semi-flexibles	😊
Ancien carrelage émaillé non poncé	😊
Ancienne peinture de sol	👉
👉 avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société	
😊 application sans primaire	📄 voir dispositions complémentaires ci-dessous

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Chape fluide à base de sulfate de calcium :

- > Traitement de la périphérie en local E2 :
 - soit bande de renfort ARMATURE RM ou PROLIBAND marouflée dans 588 ENDUIT D'ETANCHEITE (1500 g/m²). Laisser sécher 5 h au moins, puis appliquer une seconde couche de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE (1500 g/m²). Laisser sécher 12 h au moins.
 - soit bande de renfort ARMATURE RM ou PROLIBAND marouflée dans 597 PROLIMUR PROTECT (400 g/m²). Laisser sécher 30 à 60 minutes, puis appliquer une seconde couche de 597 PROLIMUR PROTECT (400 g/m²). Laisser sécher 1 heure minimum.
- > Produits de jointoiement associés :
 - sur sol chauffant : 5045 PROLIJOINT SOUPLE, 5040 PROLIJOINT PERFECT, 5046 ELIT, PERFECT COLOR de la Société SIKA France SAS,
 - en local E2 : 5045 PROLIJOINT SOUPLE, 5040 PROLIJOINT PERFECT, 5046 ELIT, PERFECT COLOR de la Société SIKA France SAS.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 – www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS